

Lettre aux amis d'une police et d'une gendarmerie républicaines et protectrices des citoyens...

20²¹ / n°4
(Octobre 2021 / XIV^e année)

À chacun sa commémoration...

En ce mois d'octobre 2021 pathologiquement commémoratif * et empli de messages comminatoires oscillant entre l'appel au ressentiment, à la réparation, à la repentance ou la contrition (des autres !)... j'ai envie d'évoquer Noëlla Rouget, décédée le 22 novembre 2020 à 100 ans et dont personne ne commémorera la disparition.

Née Peaudreau à Saumur, devenue institutrice à Angers, elle est entrée dans la Résistance en 1941. Son fiancé Adrien Tigeot, résistant du Front national est arrêté le 7 juin 1943. Elle l'est le 21 juin. Adrien, torturé, est fusillé en décembre. Noëlla, emprisonnée à Angers, transférée à Compiègne est déportée à Ravensbruck par le convoi du 31 janvier 1944. Survivante, elle ne pèse plus que 32 kg à sa libération. Soignée dans un sanatorium en Suisse, notamment grâce à Geneviève De Gaulle qui a beaucoup fait pour ses compagnes de souffrance, elle se marie, conformément aux volontés exprimées par Adrien Tigeot dans sa dernière lettre.

Leur bourreau s'appelle Jacques Vasseur, l'un des plus zélés serviteurs des Allemands du SD d'Angers, responsable de 430 arrestations, 230 morts fusillés ou déportés.

Disparu à la Libération, Vasseur se cache dans le Nord, dans le grenier de sa mère jusqu'en novembre 1962 où il est découvert et arrêté par hasard.

Jugé en octobre 1965, alors que ses victimes accablent un homme dont la veulerie frappe tous les témoins, Noëlla est la seule à témoigner en sa faveur.

Vasseur est condamné à mort.

Noëlla Rouget, chrétienne fervente et révoltée par la peine de mort va alors, à la totale incompréhension de ses camarades résistants, se battre pour obtenir la grâce de l'homme responsable de tant de souffrances. Elle l'obtient du général de Gaulle en février 1966.

Vasseur, dont la peine a été commuée en prison à vie, sortit de prison en 1983, sans un mot pour celle qui lui écrivit près de 20 ans alors qu'il était en prison.

Aux critiques des anciens résistants, Noëlla avait répondu : « De quel droit juger un homme si, placés à notre tour en position de force, nous nous comportons comme il le fit hier ».

En ces temps où l'on tue au nom de Dieu, au nom de la mémoire... Noëlla Rouget incarne une figure rare de mansuétude et d'humanité.

***Les 80 ans de l'exécution des « 50 » otages :**

<https://www.france24.com/fr/europe/20211022-il-y-a-80-ans-l-exécution-des-50-otages-et-la-naissance-de-la-légende-guy-môquet?ref=tw>

***Les 60 ans du 17 octobre 1961 :**

<https://webdoc.france24.com/17octobre1961-manifestation-algeriens-paris-massacre-victimes/chapitre-1.html>

<https://webdoc.france24.com/17octobre1961-manifestation-algeriens-paris-massacre-victimes/chapitre-2.html>

<https://webdoc.france24.com/17octobre1961-manifestation-algeriens-paris-massacre-victimes/chapitre-3.html>

Le procès de Nuremberg :

<https://news.stanford.edu/2021/09/30/stanford-scholars-expand-digital-database-historic-records-nuremberg-trial/>

Pandémie et histoire

« Le XIXe siècle remonte à la surface... Le XXI^e siècle sera microbien si nous n'y prenons pas garde [...] Enfants gâtés d'un Eden sanitaire vieux de 70 ans que l'on considérerait comme de droit, n'avons-nous pas développé une intolérance aiguë aux malheurs qui formaient l'ordinaire de nos ancêtres [...] Sans doute les progrès de l'hygiène désarment-ils la vigilance du système immunitaire alors que s'exalte le pouvoir pathogène des germes... »

L'ouvrage de Pierre Darmon, *Défense de cracher ! (Le pommier, 2020)* rappelle combien histoire et actualité peuvent s'interpénétrer et remet opportunément en lumière les « batailles de l'air, de l'eau, des vecteurs microbiens » livrées au XIXe siècle au prix d'incroyables efforts et de dépenses colossales par tout un monde de chercheurs, inventeurs et médecins hygiénistes contre les contagions de toutes sortes, l'absence d'hygiène, les microbes et poussières pathogènes...

Le lecteur du XXI^e siècle découvrira que les problèmes actuels étaient posés avec acuité dès cette époque et que les mesures prescrites suscitaient les mêmes

résistances comme ce fut le cas pour l'exclusion des contagieux et les mesures de prophylaxie pour leurs conséquences sur la vie sociale. On y verra poindre et se développer la désarmante naïveté de gens « bien informés », des incrédules, les mêmes résistances aveugles à toute mesure ou vaccination jugées liberticides... L'oubli ces dernières décennies des épidémies ne les a pas fait disparaître, mais il a notoirement fait perdre à l'humanité ses capacités de réaction et éliminé ou amoindri toute pensée stratégique dans ce domaine.

Pandémie et société

Dans sa dernière livraison – La Ligne de mire du 9/9/2021 – Michel Porret, évoque les haines suscitées par la pandémie : là encore cela nous plonge dans un passé qu'il n'est guère réjouissant de voir ainsi ressurgir.

Pandémie : résurgence de la haine
par Michel Porret

Comme l'écrit en 1978 l'historien du sentiment religieux Jean Delumeau dans *La Peur en Occident*, dès la fin du Moyen âge, la « cité est assiégée ». S'y répètent « à intervalles plus ou moins rapprochés, des épisodes de panique collective, notamment lorsqu'une épidémie s'abatait sur une ville ou une région ». Après les mesures sanitaires étatiques du premier « confinement » (*quarantaine domiciliaire*) imposé un peu partout en Europe entre mars 2019 et mai 2020 contre la pandémie de la *Covid-19*, nous vivons méfiants, inquiets, apeurés et alarmés. La cité est assiégée comme le rappellent les nouvelles mesures sanitaires édictées vendredi 8 septembre 2021 par le Conseil fédéral pour application dès le 13 septembre.

<https://www.academie-francaise.fr/le-covid-19-ou-la-covid-19> :

« l'emploi du féminin serait préférable ; il n'est peut-être pas trop tard pour redonner à cet acronyme le genre qui devrait être le sien ».

Anthropologie de l'effroi

Masques, gestes barrières, désinfection quotidienne, écart corporel, dépistage manuel et automatisé par température: la nouvelle culture sanitaire augmente l'intolérance sensible au morbide, pour paraphraser Alain Corbin. Elle nous transforme en acteurs improvisés d'une histoire sociale et planétaire de la peur qu'accélère la médiatisation continuelle et irréfléchie de la forte mortalité due à la *Covid-19*, dont la courbe saisonnière oscille entre embellie et rechute.

Cette anthropologie de l'effroi culmine avec les rituels du deuil escamoté qui marque le temps des catastrophes humaines, des épidémies aux guerres selon Alessandro Pastore. Peut-on oublier l'étreinte de la mort collective, les convois militaires funéraires et les inhumations solitaires en vrac à Bergame, épice centre pandémique en Italie ?

La démocratie pandémique

Le régime d'« exception ordinaire », mis aux libertés individuelles et collectives, mène-t-il à la « démocratie en pandémie » ? Peut-on associer ces deux termes ? Le « *Lock down* » sanitaire, selon Xavier Tabet, est un moment politique inédit par son ampleur où le *droit à la vie* est ancré dans la *biopolitique* au profit de la majorité mais avec des risques liberticides. Comment l'État de droit va-t-il ajuster durablement le paramètre politique de la démocratie pandémique ? À moyen terme, dans le pire des mondes possibles, entre macro-économie et discipline sociale, la « gouvernance de la peur » peut certainement rapprocher les États libéraux et autoritaires, comme parfois les guerres l'ont fait. Est-elle probable cette nouvelle alliance sanitaire du régime d'exception pour miner l'offensive pathologique de *Covid-19* ? En Chine comme aux U.S.A., les lieux publics réservés aux personnes doublement vaccinées se multiplient. À New York, de nombreux commerces affichent « *No mask. No Entry* ».

Mal pandémique, mal moral

Au risque contagieux, que depuis 6 mois endiguent les campagnes vaccinales sur fond de rivalités scientifiques et d'enjeux économiques colossaux entre trusts pharmaceutiques, suit la *crainte anti-vaccin*. L'auto-défense des « *antivax* » et des « anti-passe » dérive en refus « libertaire ». Une minorité politiquement hétéroclite conteste l'État providence sanitaire. Le vaccin et le « passe sanitaire » symbolisent la tyrannie hygiénique. « Ma liberté » — dit-on — est « incompatible avec votre politique préventive ». À bas la dictature !

Dans ce contexte de délabrement moral et social, un problème crucial noircit l'horizon : le *mal pandémique* réveille le *mal moral*. Le libertarisme anti-sanitaire devient antisémite. En « retournant les stigmates » du mal, il brouille sciemment la mémoire collective du mal. « *Non au passe nazitaire; Prochaine étape: rafle des non vaccinés* » : sous de tels slogans, en France, mais aussi en Suisse et ailleurs, la mobilisation graduelle « anti-passe et anti-vaccins » a des relents nauséabonds. Numéros tatoués sur les avant-bras de manifestants qui arborent une étoile jaune, étoile de David peinte sur la façade d'un centre de vaccination (Neuillé-Pont-Pierre, Indre-et-Loire), huée contre les « empoisonneurs juifs » : l'hostilité anti-sanitaire emprunte le symbolisme concentrationnaire de l'antisémitisme nazi entre 1939 et 1945.

Résurgence de la haine

Ce « phénomène viral » canalise et attise la résurgence de la « haine antijuifs » (rancune confuse contre les « institutions de l'ordre établi » ; haine trouble des élites, haine jalouse du cosmopolitisme). Selon Tal Bruttman, historien de la Shoah, nous assistons sous la pandémie à

l'inquiétante et décomplexée «jonction entre l'antisémitisme primaire de ceux qui pensent que le vaccin a été inventé par les juifs pour détruire les autres, et l'antisémitisme plus politique de ceux qui disent que les juifs contrôlent les médias, le pouvoir» (*Le Monde*, 19 août 2021). Dès l'aube de la pandémie, toujours complotistes, toujours marquées par les rumeurs invraisemblables, les démesurées « accusations à relents antisémites » sur les réseaux sociaux (Europe, Russie, États-Unis) renouent avec l'imaginaire criminel des « allégations d'empoisonnement» qui ont culminé au Moyen âge.

Cette constante de l'antisémitisme chrétien et politique né avec la peste noire (mi-XIV^e siècle), comme l'a montré le grand historien italien de la chasse aux sorcières Carlo Ginzburg, peut se banaliser dans le durcissement de la démocratie sanitaire. Or, il y a pire.

En comparant la politique sanitaire de l'État providence aux rafles antijuives et le président Macron ou le Conseil fédéral à Hitler et l'État totalitaire, la mouvance antisémite des antivax et des anti-passe relativise la « barbarie nazie ». Les droites nationalistes et extrêmes hostiles à l'État libéral et à la culture de l'État providence trouvent leur compte dans la chimère pseudo libertaire.

La pandémie de la Covid-19 pose ainsi un double défi démocratique, complexe à résoudre, impératif pour l'avenir de nos enfants: sortir de la gouvernance de la peur en plaçant sans concessions autoritaires le *droit à la vie* sous le régime de l'*État de droit*; combattre le renversement des stigmates qui relativise et réactive le *mal moral* toujours assoupi. Un gros chantier pour abattre la populisme sanitaire et ses démons pestilentiels d'un autre temps !

Lectures utiles:

Gastone Breccia, Andrea Frediani, Epidemie e Guerre che hanno cambiato il corso della storia, Newton Compton, 2020; Cécile Chambrud, Louise Couvelaire, « Mobilisations anti-passe sanitaire : l'antisémitisme d'extrême droite resurgit », Le Monde 19.08. 2021 (p. 8-9); Alain Corbin, Le Miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social 18e-19e siècles, Aubier, 1982; Jean Delumeau, La Peur en Occident (XIVe-XVIIIe siècles). Une cité assiégée, Paris, Fayard, 1978; Carlo Ginzburg, Le Sabbat des sorcières, Paris, Gallimard, 1992; Marino Niola, « Perché oggi è così eguale a ieri », La Repubblica, Robinson, 243, 31.07.2021 (p. 4-5); Alessandro Pastore, Crimine e giustizia in tempo di peste nell'Europa moderna, Roma-Bari, Laterza, 1991; Corey Robin, La Peur, histoire d'une idée politique, Armand Colin, 2006; Barbara Stiegler, De la Démocratie en pandémie. Santé, recherche, éducation, Tracts Gallimard (23), janvier 2021; Xavier Tabet, Lockdown. Diritto alla vita e biopolitica, s.l., Ronziani numeri, 2021.

Rappel de quelques offensives pandémiques :

Peste d'Athènes : 430-426 av. J.C.

Peste antonine : 65-180

Peste justinienne : 542

Peste noire : 1347-1350

Peste d'Arles : 1579-1581

Peste de Londres : 1592-1593

Peste espagnole : 1596-1602

Peste italienne : 1629-1631

Grande peste de Naples. 1656

Grande peste de Séville : 1647-1652

Grande peste de Londres : 1665-1666

Grande peste de Vienne : 1679

Grande épidémie de variole en Islande : 1707-1709

Épidémie de peste de la Grande guerre du nord (Danemark, Suède) : 1710-1712

Peste de Marseille : 1720-1722

Grande peste des Balkans : 1738

Peste de Russie : 1770-1772

Peste de Perse : 1772-1773

Variole des Indiens des plaines : 1780-1782

Fièvre jaune des États-Unis : 1793-1798

Épidémie ottomane : 1812-1819

Première pandémie de choléra : 1817-1824 (Afrique orientale, Asie mineure, Extrême-Orient)

Deuxième pandémie de choléra : 1829-1851 (Asie, Europe, U.S.A.)

Variole des grandes plaines (USA) : 1837-1838

Troisième pandémie de choléra : 1846-1860 (Monde)

Peste de Chine : 1855-1945 (Monde)

Quatrième pandémie de choléra : 1863-1875 (Europe, Afrique du Nord, Amérique du Sud)

Cinquième pandémie de choléra : 1881-1896 (Inde, Europe, Afrique)

Grippe russe : 1889-1900 (Monde)

Sixième pandémie de choléra : 1899-1923 (Europe, Asie, Afrique)

Grippe espagnole : 1918-1920 (Monde) : 50 à 100 millions de †

Grippe asiatique : 1957-1958 (Monde) : 1 à 4 millions de †

Septième pandémie de choléra : 1961-présent (Monde)

Grippe de Hong-Kong : 1968-1969 (Monde) : 1 à 4 millions de †

Grippe russe : 1977 (Monde)

SIDA (1920) : 1980-présent (Monde) : 32 millions de †

Grippe A (H1N1) : 2009-2010 (Monde)

Ebola : 2013, 2018 (Afrique de l'Ouest ; République/Congo)

ARCHIVES :

Le feuilleton (suite et presque fin)

L'IGI 1300 annulée

Après l'adoption par le sénat -à 1h30 du matin le 30 juin- de l'art.19* du projet de loi relatif à la prévention des actes de terrorisme et au renseignement concernant les archives (Cf. ma Lettre sur « la Nuit Noire des archives » du 30/6) le Conseil d'état a annulé l'article 7.6.1 de l'IGI 1300 relatif à la procédure de déclassification.

[*<http://www.senat.fr/leg/tas20-131.html>]

C'est donc un retour à la loi de 2008 et la confirmation que la procédure de déclassification qui a eu pour effet de bloquer l'accès aux archives et de contraindre historiens et archivistes à des procédures longues, chronophages et inutiles était donc bien illégale du point de vue du droit comme nous n'avons cessé de le dire depuis deux ans.

« Le Conseil d'État a annulé les dispositions sur l'accès aux archives publiques de l'instruction générale interministérielle 1300. Les archives publiques que le code du patrimoine déclarait pourtant communicables de plein droit après 50 ans retrouvent enfin leur condition normale de consultation.

Il faut se réjouir de cette confirmation et de la justesse du combat mené depuis près de deux ans pour obtenir que l'illégalité de ce texte réglementaire soit enfin affirmée.

Mais l'article 19 de la Loi PATR restreint toujours, pour des durées indéterminées – l'accès aux archives des services de renseignement :

L'article 19 de la loi PATR avait déjà pris acte de cette possible annulation mais l'arrêt du Conseil d'Etat met aussi par terre l'argumentation basée sur un équilibre à trouver entre code du patrimoine et code pénal. C'est la justification sur laquelle se fonde l'article 19 qui est aussi nettement et sèchement retoquée.

La loi PATR est bien une loi de fermeture voulue par le gouvernement.

Les conditions dans lesquelles elle a été votée au Sénat, par scrutin public et au milieu de la nuit, éclairent d'un jour cru à quel point le gouvernement tenait à garantir que les services de renseignement conservent la haute main sur leurs archives sans aucune garantie et contrôle du législateur.

Sur ce point, nous continuons à agir. Le Conseil Constitutionnel sera saisi et le collectif que nous avons formé sera encore là dans cette prochaine action.

Il ne s'agit pas seulement d'un succès au nom du droit ou d'air enfin retrouvé pour les archivistes et les historien.nes qu'une instruction absurde empêchait de travailler à leurs missions principales. La question des archives publiques et de leur nécessaire accès pour qu'on puisse parler d'un régime démocratique sain est

devenue une question publique et visible. Au Parlement comme dans les médias, l'écho que cette cause a trouvé donne aussi des raisons d'espérer. Ni les archives, ni l'écriture de l'histoire contemporaine ne sont des questions techniques. Après un tel succès sans appel au Conseil d'Etat, il importe de le faire savoir nettement : toucher à l'accès aux archives, c'est toucher à la démocratie. »

L'Association des archivistes français (AAF) communique :

« Nous restons convaincus que l'allongement au-delà de 50 ans et pour une durée indéterminée des délais de non communicabilité des archives des services de renseignement n'est pas suffisamment encadré par l'article 19. Il s'agit par ailleurs d'une réforme en profondeur du droit d'accès aux archives puisque on laisse le soin aux services producteurs, en l'occurrence les services de renseignement, de définir le délai après lequel leurs archives seront accessibles. L'introduction de la déclassification de facto après 50 ans par l'article 19 qui est présentée comme une mesure d'ouverture n'en est donc pas une puisque les archives classifiées étaient déjà de facto communicables de plein droit après 50 ans. »

Un article :

<https://actualitte.com/article/101844/archives/archives-l-etat-publie-une-nouvelle-instruction-sur-les-documents-secret-defense>

Rêves d'archives

Je souhaitais, avant de terminer cette trop longue parenthèse ouverte il y a deux ans sur les archives, leur accès, leur communicabilité et les enjeux qui y sont attachés, soumettre à votre réflexion quelques idées fortes tirées de l'introduction du livre de Maria Pia Donato, *Les Archives du monde. Quand Napoléon confisqua l'histoire*, PUF, 2020.

Au sommet de sa puissance après sa victoire contre la 5^e coalition, Napoléon a entrepris de faire transporter dans les grands édifiés à l'Hôtel de Soubise dans le Marais les archives saisies dans le Saint Empire romain Germanique, l'Empire d'Autriche, Rome, l'Espagne...

Maria Pia Donato raconte avec minutie, rigueur et érudition, ce rêve d'archives universelles et les suites de cette utopie.

Extraits de son introduction :

« Ce livre parle du rêve d'archives universelles et des guerres pour les posséder, d'un empire en quête de racines et de l'une des plus colossales confiscations de mémoire historique jamais tentée en Europe.

En 1809, après avoir triomphé de la cinquième coalition, avec un empire plus étendu que jamais et la perspective de fonder enfin une dynastie, Napoléon

s'empara des archives du Saint empire romain germanique dissous et de celle de la papauté. Les dépouilles documentaires des deux puissances universelles millénaires furent transportées à Paris capitale politique et immense dépôt de biens confisqués aux ennemis de la nation et aux pays vaincus depuis la première guerre révolutionnaire en 1792. C'est alors que fut conçue l'idée de rassembler les fonds historiques les plus précieux provenant des territoires annexés et des pays satellites : une vaste collection européenne de documents comme on n'en avait jamais vu et qui s'ajouterait aux autres grandes institutions scientifiques parisiennes pour exalter un empire qui prétendait être fondé sur le droit et le savoir.

Sous l'astre de Bonaparte, des dizaines de fonctionnaires, d'hommes de lettres, de gendarmes, de simples ouvriers furent mobilisés pour la conquête des témoignages écrits de la civilisation occidentale dans ce qui devint une guerre de la mémoire entre les états et les cités emportés par la vague française et un empire qui avait transformé l'universalisme armé de la révolution en une pure et simple domination. Au fil des années furent amassés dans le palais des archives à Paris, l'hôtel de Soubise, des centaines de milliers de parchemins, liasses et registres en provenance de Rome, d'Espagne, des Flandres, de Vienne, de Turin, jusqu'à former une sorte de galerie de l'histoire universelle qu'un visiteur aurait pu admirer en se promenant d'une salle à l'autre, un peu comme au musée du Louvre ou à la bibliothèque impériale. À la suite de la déposition de Napoléon les documents reprirent, (presque tous) le chemin du retour afin de sceller le nouvel ordre émanant du congrès de Vienne et l'Europe naissant des États-nations et des impérialismes modernes. »

...

« Dans l'imaginaire contemporain les archives sont le symbole du pouvoir est l'emblème de la sagesse secrète, forteresse impénétrable pour le non initié. D'ailleurs, pendant des siècles, les archives furent véritablement des forteresses et des tours impénétrables, allégories d'États et empires qui voient tout et prennent tout, des constructions symboliques plus encore opérationnelles, qui évoquaient la justice et l'impuissance : un arsenal du pouvoir...

Posséder le savoir universel, accumulé en un unique lieu, toute l'information, amasser des données sur tout et sur tout le monde, a été un rêve récurrent de la civilisation occidentale.

...

Il n'est pas vrai que les guerres d'archives soient terminées et que la possession ou l'accessibilité des documents historiques ne constituent plus les causes de conflits. Au contraire, d'innombrables questions d'archives déplacées, vandalisées, fermées sont toujours pendantes il ne s'agit pas seulement de documents politiques et administratifs réclamés par les états post-coloniaux post-soviétiques mais aussi de preuves de crimes collaborationnistes, de génocides, ainsi que de sources relatives aux mémoires coloniales, de sources concernant les diasporas et les oppositions politiques, réclamés par des

individus, des communautés ou des groupes sociaux. Les occupations nazies sont connues pour les spoliations et destruction de documents perpétrées par le régime ou par de simples officiers mais les nazis ne sont pas les seuls à les avoir commis. Les vols de mémoire les dévastations d'archives sont encore une pratique habituelle des dictatures, de la guerre et des conflits ethniques et confessionnels...

...

Posséder l'information, décider de ce qui est secret et de ce qui est public, orienter le débat, maîtriser la narration historique, voilà une question plus que jamais ouverte.

Qui possède les archives possède l'histoire et contrôle la vision du futur. Aujourd'hui les empires et les puissances politiques mondiales, en collaboration ou en compétition avec les colosses commerciaux qui font fonctionner les machines et élaborent les langages informatiques et les algorithmes de recherche, luttent pour contrôler les énormes archives immatérielles de l'information et de la connaissance, tout comme hier on faisait des guerres pour les documents sur papier, les œuvres d'art, les manuscrits et les livres lesquels continuent d'ailleurs, aujourd'hui encore, de générer des conflits en raison de leur valeur esthétique et morale ».

Archives et archivistes dans la BD

Aux AD 19, Tulle

Archives en bande dessinée : de la représentation à la réalité

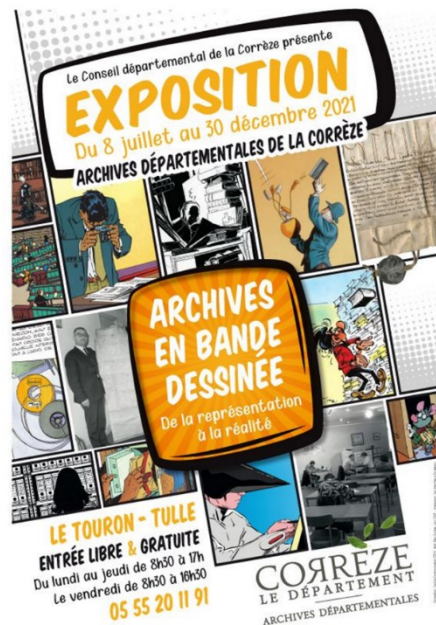
Gaston Lagaffe vous inspire-t-il pour ranger vos papiers ? Ou êtes-vous plutôt du type « bureau 0 papier, tout électronique » ?

Sans parler de Gaston et de ses gaffes, n'avez-vous jamais été surpris de constater qu'après un rapide détour au sous-sol des archives, les détectives résolvaient les affaires les plus nébuleuses ?

Ne vous êtes-vous jamais demandé à quelles sources s'abreuvent les chroniqueurs encapuchonnés qui écrivent l'histoire secrète et font la grande Histoire ?

Que vous vous sentiez déjà l'âme d'un archiviste ou non, la nouvelle exposition des Archives départementales de la Corrèze est là pour vous faire découvrir tout cet univers. Vous lirez ou relirez ensuite autrement *Gaston*, *Lanfeust*, *le Décalogue*, les *Technopères*, *Naruto*, *XIII*, *Le Troisième testament*... ou tout autre des 38 albums présentés.

Si vous habitez loin de Tulle, le catalogue – très réussi – avec une préface de Michel Porret, une postface de Ugo Bienvenu (grand prix de la critique au festival de la BD d'Angoulême) et de nombreux extraits de BD, parfois très peu connues, superbement reproduits, est à commander aux AD de la Corrèze, Le Touron, 19000 Tulle (15 Euros + port)



Déjà un collector...

Du bon usage des archives : quelques exemples

Un outil qui rendra de grands services aux chercheurs néophytes :
Fabrice Bourrée, *Retracer le parcours d'un résistant. Guide d'orientation dans les fonds d'archives*. Paris, Archives et culture, 13 €.

<https://arbrezel.hypotheses.org/2904>

<https://clio-cr.clionautes.org/retracer-parcours-resistant.html>

<http://bullesetbouquins.free.fr/spip.php?article92>

Obstination, méthode et ADN :

La résolution d'une énigme de 75 ans

« le martyr inconnu d'Idron »

<https://www.youtube.com/watch?v=erRqqNad6YE>

Les archives policières s'ouvrent :

L'exécution d'un « felquiste » (membre du FLQ / Front de libération du Québec) à Paris, en mars 1971, n'a jamais livré tous ses secrets et pose toujours autant de questions.

Cinquante ans plus tard, le dossier de la brigade criminelle de la PP, même s'il ne fournit pas LA solution, apporte un certain nombre de précisions.

Une plongée et un retour sur un terrorisme oublié de la fin des années 1960, soutenu par Alger, les fedayns, voire Cuba.

<https://www.lapresse.ca/actualites/2021-06-27/assassinat-du-felquiste-mario-bachand/le-rapport-de-la-police-francaise-devoile.php>

Les archives au secours de la démocratie :

Les archives de Trump et de ses collaborateurs enjeux importants pour le travail de la commission d'enquête sur l'assaut mené contre le Capitole :

<https://www.lefigaro.fr/flash-actu/biden-autorise-le-transfert-d-archives-de-trump-a-une-commission-enquetant-sur-l-assaut-du-capitole-20211008>

« SALVAC » : un logiciel à l'aide des enquêteurs pour les criminels en série

<https://www.lefigaro.fr/faits-divers/tueurs-en-serie-comment-le-logiciel-enqueteur-salvac-assemble-les-pieces-du-puzzle-20211016>

Un outil archivistique d'une grande richesse pour les historiens :

L'ECPAD a modifié son site.

On y trouve des milliers et des milliers de clichés

<https://imagesdefense.gouv.fr/fr/>

le moteur de recherche est efficace et permet des recherches par périodes, noms, événements...

exemple :

Troubles du Constantinois en mai 1945 =

<https://imagesdefense.gouv.fr/fr/troubles-du-constantinois-en-mai-1945.html>

Police :

► Justice / terrorisme : les policiers dans les attentats du 13 novembre 2015

Témoignage d'un des deux policiers de la BAC nord intervenus moins de 10' après le début du massacre au Bataclan et qui, en tuant Samy Amimour qui exécutait depuis la scène les spectateurs survivants, ont sauvé des dizaines de vies.

<https://www.franceinter.fr/justice/on-tire-jusqu-a-ce-que-le-terroriste-tombe-greg-policier-de-la-bac-arrive-le-premier-au-bataclan>

Le témoignage de Xavier Espinasse en podcast sur le rôle de l'Identité judiciaire et des services de PTS qui, dans des conditions épouvantables ont essayé d'identifier des corps broyés, mutilés ...

<https://www.rtl.fr/actu/justice-faits-divers/13-novembre-2015-les-fantomes-du-bataclan-ne-me-hanteront-pas-confie-xavier-7900064043>

► À propos de Gènes et des brutalités policières au G8, il y a 20 ans :

20 ANS APRÈS LES BRUTALITÉS POLICIÈRES DU G8 DE GÈNES

Forces de police italiennes entre sécuritarisme et insécurités ignorées

<https://www.editions-harmattan.fr/livre-20-ans-apres-les-brutalites-policieres-du-g8-de-genes-forces-de-police-italiennes-entre-securitarisme-et-insecurites-ignorees-salvatore-palidda-9782343232447-70321.html>

► Résultats de la 2^e enquête nationale sur la qualité du lien entre population et forces de sécurité intérieure :

[Voir les résultats de l'enquête EQP20](#)

► Un tueur et violeur en série identifié 35 ans après les faits par son ADN et son suicide...

Tout comme dans l'affaire du tueur en série Guy Georges, qui avait semé la mort dans l'Est parisien lors des années 1990, l'identification de celui que les policiers appellent «le Grêlé» a été formellement établi par le laboratoire d'expertises génétiques de Nantes. Impliqué dans au moins trois meurtres, dont celui d'une fillette de 11 ans en 1986 dans le 19^e arrondissement à Paris, deux viols et une quinzaine d'autres affaires sexuelles jusqu'en 1994, l'insaisissable monstre n'était autre qu'un «ancien gendarme devenu policier, désormais à la retraite» comme l'a décrit le parquet de Paris.

Un personnage suffisamment rompu aux techniques d'investigations pour échapper à trente-cinq années de traque ininterrompue. Dans la nuit de jeudi à vendredi, la brigade criminelle de Paris a pu enfin mettre un nom et un visage sur celui qui a hanté des générations d'enquêteurs. L'ADN a parlé mais François Vérove, 59 ans, est hélas parti en emportant ses secrets. Son corps sans vie a été retrouvé mercredi... Le suspect, un ex-gendarme qui a mis fin à ses jours dans le Gard, a laissé une lettre chargée de remords mais sans aveux. Les enquêteurs ont pu identifier le tueur grâce aux comparaisons génétiques.

Une des plus épaisses énigmes criminelles de ces cinquante dernières années a pu être enfin élucidée. Elle met en scène un fantomatique tueur en série qui a hanté des générations de policiers. Surnommé «le grêlé» en raison des stigmates caractéristiques qui marquaient son visage au moment des faits, il est impliqué dans au moins trois meurtres, dont celui d'une fillette de 11 ans en 1986 dans le XIX^e arrondissement à Paris, deux viols et une quinzaine d'autres affaires sexuelles jusqu'en 1994.

Les investigations, qui n'avaient jamais cessé depuis plus de 30 ans ont permis d'orienter les soupçons «vers un suspect non identifié qui aurait pu exercer la profession de gendarme au moment des faits et ont permis d'isoler un profil ADN susceptible d'appartenir à l'auteur des faits».

Près de 750 collègues ayant servi au sein de la maréchaussée en région parisienne à l'époque des faits, ont été convoqués pour une audition et un prélèvement ADN.

L'un d'eux, François V., né en 1962 et qui avait quitté la gendarmerie en 1988, a été retrouvé mort mercredi dans un appartement de location au Grau-du-Roi. Faisant l'objet d'une convocation reçue le 24 septembre, il avait quitté son domicile conjugal le 27, avant d'être retrouvé mort le 29 septembre, jour où il devait être entendu par le magistrat.

Une analyse post-mortem de son cadavre, le prélèvement d'un échantillon génétique comparé à l'ADN du tueur en série laissé sur plusieurs scènes de crimes, a confirmé avec certitude qu'il s'agit bien du «grêlé»

Ce cas assez rare, mais exemplaire de cold case, m'amène à vous conseiller la dernière livraison des *Cahiers de la Sécurité et de la Justice* (La Documentation française, n°52) consacrée aux « Crimes complexes. Cold Cases, meurtres sériels, disparitions non élucidées ».

Renseignement :

Sur le site devirillustribusblog comment-reply@wordpress.com une série d'articles sur une figure du renseignement et du CE au début des années 1950 : le colonel Morlanne.

Un outil particulièrement utile :

https://genealomaniac.fr/identifier/lexique-des-abreviations-militaires-allemandes/?fbclid=IwAR0y5mPq9Uy3f9eC5sjqZ4siAnM0d9EN1MsAgQ1bJhI7HgAb_IG5EMNOOrF8

Sur le Net

MEURTRES À LA UNE : FIGURES DU CRIMINEL DANS LA PRESSE FRANÇAISE DE LA FIN DU XIXe SIÈCLE, une série de Pierre Piazza sur des meurtres de la Belle époque à travers la presse :

<https://www.youtube.com/watch?v=iALiCzYaXSA>

https://www.youtube.com/watch?v=0Wz_YIkA9-s&t=1s

<https://www.youtube.com/watch?v=jLbDCVXqeWw>

etc...

La Société d'histoire de la police Lyonnaise, publie une très riche Lettre regroupant beaucoup de renseignements et de rubriques fort utiles, concernant aussi bien l'histoire que l'actualité :

<http://www.slhp->

[raa.fr/progs/UploadPci/Newsletter_2021_2_N35.pdf?login=invit&perm=&origine=invit](http://www.slhp-raa.fr/progs/UploadPci/Newsletter_2021_2_N35.pdf?login=invit&perm=&origine=invit)

De petits documentaires souvent de qualité, produits avec sérieux par les « Historateurs » utilisant de nombreux documents et essentiellement consacrés à l'histoire militaire, les traces mémorielles de combats oubliés de 1870, de 1940 (ligne Maginot, etc...) avec des lieux intéressants à visiter :

<https://www.youtube.com/watch?v=OjEJYFir8Es>

<https://www.youtube.com/watch?v=aRbOF06aj8I>

<https://www.youtube.com/watch?v=yFSyowiJ-Zo>

Curiosités :

<https://www.autoplus.fr/actualite/insolite/250-000-e-damende-garder-tank-garage-529362.html#item=1>

<https://www.geo.fr/histoire/une-cache-nazie-remplie-dobjets-retrouvee-76-ans-apres-dans-une-maison-en-allemande-205788>

Chatou, 25 août 1944 :

[http://chatounotreville.hautetfort.com/archive/2012/02/05/1-affaire-des-27-martyrs-le-25-aout-](http://chatounotreville.hautetfort.com/archive/2012/02/05/1-affaire-des-27-martyrs-le-25-aout-1944.html?fbclid=IwAR1cPS2jxcgIO1QIVesaqYHCcNfTEL0v7yMf2yBxVVNce-MEiWnFL6_oj9A)

[1944.html?fbclid=IwAR1cPS2jxcgIO1QIVesaqYHCcNfTEL0v7yMf2yBxVVNce-MEiWnFL6_oj9A](http://chatounotreville.hautetfort.com/archive/2012/02/05/1-affaire-des-27-martyrs-le-25-aout-1944.html?fbclid=IwAR1cPS2jxcgIO1QIVesaqYHCcNfTEL0v7yMf2yBxVVNce-MEiWnFL6_oj9A)

Mémoire

https://www.sciencesetavenir.fr/archeo-paleo/archeologie/spire-worms-mayence-les-premiers-vestiges-juifs-allemands-classes-au-patrimoine-de-l-unesco_156468?xtor=RSS-4

La légende a toujours cours...

Le décès du dernier Compagnon de la Libération nous aura permis de découvrir – à la grande surprise de ceux qui connaissent un peu l'histoire - que Malraux était compagnon de la Libération.

J'ai cru à une fausse nouvelle, mais non, c'est vrai m'écrit un historien qui est allé consulter la notice du personnage :

« Homme politique et écrivain, Malraux est un résistant de la première heure.

Engagé lors de la guerre civile en Espagne, il intègre dès 1940 la Résistance française.

Il s'engage dans le combat, sous le nom de Colonel Berger, au sein de la zone R5 (Corrèze, Périgord, Dordogne et Lot) - il sera fait prisonnier et blessé -, avant de rejoindre la brigade Alsace-Lorraine. »

Tout est approximatif ou faux dans ces quelques lignes mais on avait déjà eu droit au « plus grand condottière du XXe siècle » dans la presse relatant la « nuit des paras !!! alos...

Thèses soutenues :

■ Pierre Salmon A.T.E.R. à l'Université Gustave Eiffel a soutenu le 18 octobre à Caen une thèse portant sur un sujet peu fréquenté qui met notamment en scène et en lumière le rôle de policiers et gendarmes :

« *"Des armes pour l'Espagne!" : analyse d'une pratique transfrontalière en contexte d'illégalité (France, 1936-1939)* »

■ Benoît Vaillot a soutenu le 8 octobre sa thèse :

« *Aux portes de la nation*

Une histoire par en bas de la frontière franco-allemande (1871-1914) »

« Cette recherche doctorale propose une histoire, transnationale et par en bas, de la frontière tracée entre la France et l'Empire allemand à la fin de la guerre de 1870 et disparue avec les premiers combats de la Première guerre mondiale. Rarement une frontière n'aura autant retenu l'attention de ses contemporains et aussi bien illustré sa fonction de point d'équilibre entre deux puissances antagonistes, à l'ère des États-nations.

Au-delà des questions politiques classiques généralement appréhendées au niveau des gouvernements, cette thèse propose d'analyser la construction des souverainetés et des identités nationales au plus près de la frontière, en partant des acteurs locaux et intermédiaires tant du côté français que du côté allemand – en prêtant attention aux évolutions singulières que connaît l'Alsace-Lorraine sous domination allemande. Il s'agit d'appréhender l'exercice concret et quotidien de la souveraineté à travers divers objets : l'expérience du contrôle et de la surveillance des personnes, des animaux et des marchandises ; le braconnage, la contrebande et l'espionnage ; les

stratégies de nationalité déployées par les habitants ; ou encore les nouveaux défis posés par les premières pandémies mondiales, et le développement de l'automobile et de l'aéronautique au tournant du siècle. Cette frontière a aussi servi de cadre d'appropriation de la nation, un phénomène historique abstrait abordé ici de façon concrète grâce à l'étude des activités sportives, touristiques et mémorielles des habitants, qui sont éminemment porteuses de sens politique. Enfin, de façon plus inattendue, la frontière s'est inscrite dans les paysages et, compte tenu des différentes politiques environnementales mises en œuvre en France et en Allemagne, la limite de souveraineté est aussi une frontière écologique aux conséquences durables.

La frontière franco-allemande a constitué un laboratoire où ont été expérimentés des dispositifs sociaux et politiques ultérieurement étendus aux autres frontières de France et d'Allemagne, et appliqués ensuite à l'ensemble des frontières européennes après la Première Guerre mondiale. À bien des égards, cette frontière singulière porte en elle les germes de profondes transformations que connaîtront la souveraineté et l'identité nationale au cours du XXe siècle.

Un site internet (www.border1871.eu)

propose aux lecteurs d'entrer dans le cabinet du chercheur.

Il donne accès à une base de données des incidents survenus à la frontière franco-allemande entre 1871 et 1914 (www.border1871.eu/database)

ainsi qu'aux sources qui ont permis sa constitution et qui ont été mobilisées tout au long de la thèse. Le site rassemble par ailleurs une collection de cartes postales de la frontière, une sélection de cartes anciennes ainsi qu'un atlas historique réalisé au cours de la recherche doctorale. »

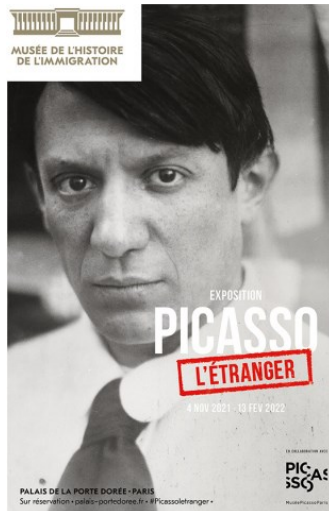
■ Le 1er juillet 2021, Lucie Hébert a soutenu à l'Université de Caen une thèse sur « *Les droit commun déportés par les Allemands depuis la France occupée : répression, représentations et exclusions* ».

EXPOSITION au Palais de la Porte Dorée:

Picasso l'étranger

Du 4 novembre 2021 au 13 février 2022

Prenant appui sur une enquête stupéfiante menée par l'historienne Annie Cohen-Solal, cette exposition porte un regard radicalement nouveau sur l'un des plus grands artistes de notre temps : Pablo Picasso.



On a l'impression que tout a été dit sur Picasso, l'artiste mythique du XX^e siècle. Aucune œuvre n'a provoqué autant de passions, de débats, de polémiques que la sienne. Mais qui a conscience aujourd'hui des obstacles qui pavèrent la route du jeune artiste, convaincu de son génie, qui débarque à Paris en 1900 sans parler un mot de français ? Comment Picasso se repère-t-il dans cette métropole moderne, encore secouée par les séquelles de l'Affaire Dreyfus ? Comment organise-t-il ses premières amitiés, ses premiers succès ? Pourquoi, en 1940, alors qu'il est célébré dans le monde entier, sa demande de naturalisation française est-elle refusée ? Pourquoi son œuvre reste-t-elle invisible dans les musées de son pays d'accueil jusqu'en 1947 ?

Telles sont quelques-unes des questions soulevées par l'exposition *Picasso l'étranger*. Tel est l'angle inédit adopté par sa commissaire, l'historienne Annie Cohen-Solal. La situation existentielle de Picasso étranger en France, insiste-t-elle, a conditionné sa démarche de création artistique. Six années de recherches dans des fonds d'archives inexploités ont permis de dévoiler les anomalies, les décalages, les scandales même parfois qui attendaient Picasso dans un pays aux institutions obsolètes, secoué par des vagues de xénophobie jusqu'en 1945. C'est dès juin 1901, au moment de sa première exposition à la galerie Vollard, que la police constitue un dossier contre lui, le décrivant comme anarchiste. Pendant quarante ans, dans les administrations françaises, Picasso sera perçu comme un intrus, un étranger, un homme d'extrême gauche, un artiste d'avant-garde - autant de stigmates dont il ne parla jamais à personne, mais qui marquèrent indéniablement son quotidien.

De fait, au-delà de sa production artistique considérable, Picasso va aussi révéler des talents politiques hors pair, devenant un puissant vecteur de modernisation de la France. En 1955, en artiste global et étranger illustre, il s'installe pour toujours dans le Midi, choisissant le Sud contre le Nord, les artisans contre les beaux-arts, la région contre la capitale. Aujourd'hui, son expérience d'exclusion ne rejoint-elle pas l'expérience de tous ceux qui se sont heurtés au rejet de l'autre ? L'habileté de ses réactions ne constitue-t-elle pas un modèle à contempler et même à suivre ?

À travers les prêts exceptionnels du Musée national Picasso-Paris, du Musée Picasso de Barcelone et du Musée Picasso d'Antibes ainsi que d'autres institutions comme le Centre Pompidou-MNAM, MAMVP, la collection Masurel-LaM tout comme des musées étrangers et des collections privées, *Picasso l'étranger* établit un nouveau lien entre archives (documents, photographies, films) et œuvres de l'artiste. L'exposition est accompagnée d'un catalogue, réunissant un panel inédit de 25 écrivains et intellectuels de toutes disciplines et de tous pays qui se penchent à leur tour sur la question de

l'étranger et de l'autre.

Picasso l'étranger fait suite au livre d'Annie Cohen-Solal : *Un Etranger nommé Picasso* (Fayard, avril 2021) qui nous fait partager les étapes de son enquête.

NB : Commissaire scientifique, Annie Cohen-Solal ,fait un bel usage des archives de police et notamment de la PP.

Séminaire :

ACTEURS, PRATIQUES ET REPRÉSENTATIONS DE LA SÉCURITE, XIXe-XXIe SIÈCLES

Centre d'histoire du XIXe siècle - Séminaire Master-Doctorat - Arnaud-Dominique Houte - Jean-Noël Luc - Maison de la recherche, Sorbonne Université (28 rue Serpente), mardi 17h-19h, salle D 116 - Informations : arnaud.houte@sorbonne-universite.fr

Ouvert aux chercheurs (historiens, sociologues, politistes, juristes, etc.), aux professionnels et aux citoyens, ce séminaire prend pour objet la sécurité dans une approche élargie et multidimensionnelle, étroitement reliée aux enjeux sociaux, politiques et culturels de l'histoire générale. Dans la continuité des travaux engagés depuis 2000, il approfondit l'étude de la gendarmerie, une force militaire et policière originale, actrice de la sécurité et composante du système de défense. Il élargit l'enquête à l'histoire de tous les organismes, civils ou militaires, publics (justice, polices nationale et municipales, douanes, services de pompiers, etc.) ou privés, qui participent, d'une manière ou d'une autre, aux missions de sécurité, intérieure et extérieure. Attentif aux institutions mais surtout aux acteurs et actrices, il entend accorder une large place à l'observation des protagonistes, professionnels ou non, ainsi qu'à celle de leurs pratiques concrètes. Ce séminaire veut enfin contribuer à la compréhension de l'insécurité, par l'étude des faits criminels et de leur traitement politique, médiatique et judiciaire, mais aussi par l'exploration des peurs et des passions sociales, abordées dans leur épaisseur historique, en tenant compte de leurs diversités sociales et territoriales.

Séances de septembre - Méthodologie de la recherche

5 octobre – La géographie, ça sert aussi à comprendre la sécurité...

Approches géographiques de la propriété immobilière : valeur, patrimoine, sécurité (États-Unis et France - (Renaud Le Goix, université Paris-Diderot)

12 octobre – Étudier la « police des mœurs »

Autour du livre *Sur le trottoir, l'État. La police face à la prostitution*, Seuil, 2021 - (Gwenaëlle Mainsant, CNRS-IRISSO)

19 octobre – Nouveaux regards sur la guerre d'Algérie

Une histoire sociale des tactiques pénales du tribunal militaire de Constantine, 1954-1963 - (Marius Loris, docteur en histoire, Paris I)

26 octobre – Les comptes fantastiques de l'insécurité

Que faire des chiffres du crimes, XIXe-XXIe siècles ? Réflexions méthodologiques (et citoyennes) sur la mesure de la délinquance. (Arnaud-Dominique Houte)

9 novembre – Démystifier l'histoire de la police scientifique

Edmond Locard, « père fondateur » de l'expertise criminelle ? (Amos Frappa, docteur en histoire, EHESS)

16 novembre – Le colloque, un temps fort de la vie scientifique (1) - La guerre du Rif, 1921-1926 : nouvelles approches (17-18-19 novembre) ou Gendarmerie mobile, maintien de l'ordre et société, XIXe-XXIe siècles (17-18 novembre).

23 novembre – La prison sous tous ses aspects

À la peine. Une histoire des interactions carcérales (France, années 1910-années 1930) - (Elsa Genard, docteure en histoire, Paris I)

Mercredi 1er décembre – Les gendarmes mobiles et le 6 février 1934 (BFM - 60 rue de la Glacière). Atelier et projection du documentaire Le jour où la République a vacillé : 6 février 1934 (Didier Sapaut)

7 décembre – Le colloque, un temps fort de la vie scientifique (2) - Les belles époques de Dominique Kalifa (9-11 décembre 2021).

14 décembre – Méthodologie et état des recherches en cours

Colloque :

17-18 novembre 2021 et 1er décembre 2021

« *GENDARMERIE MOBILE, MAINTIEN DE L'ORDRE ET SOCIÉTÉ (XIXe-XXIe siècle)* »

Présentation et programme détaillé :

« Un objet sale » ! Inventée par Dominique Monjardet, célèbre sociologue de la force publique, et reprise, dès les années 1990, par deux pionniers de l'histoire des polices, Clive Emsley et Jean-Marc Berlière, cette image explique en partie le développement tardif de ce champ de recherche. La malédiction s'est-elle, ensuite, concentrée sur le maintien et le rétablissement de l'ordre ? Malgré

quelques bons travaux pionniers, le sujet reste marginal au sein d'une histoire policière devenue foisonnante. On peut pourtant s'y intéresser sans mésestimer l'autre volet du scénario, les protestations collectives, bien étudiées depuis longtemps. Car l'histoire totale du maintien de l'ordre est elle aussi légitime, du moins quand on la considère sans préjugés. Ne fournit-elle pas un observatoire original sur l'idéologie et la praxis des dirigeants, le rapport d'une société à l'autorité et à la contestation, la perception et l'occupation de l'espace public, les usages de la violence et les niveaux de sa tolérance sociale, la diversification des médias et leur influence ? La pluralité des acteurs du maintien de l'ordre depuis la Révolution impose de les identifier et d'analyser leurs pratiques respectives au-delà des discours globalisants et opaques. La longue histoire de la gendarmerie mobile offre ici un terrain d'investigation privilégié, car sa mise sur pied, à partir des années 1917-1921, représente un double tournant majeur. Pour la première fois, l'État se dote d'un corps spécialisé dans le maintien de l'ordre et destiné à durer. Et cette nouvelle formation contribue à réguler l'emploi de la force, notamment par la délégitimation de la violence publique létale, en inspirant les principes et les procédés réunis dans l'instruction du 1er août 1930 sur le maintien de l'ordre par la gendarmerie. Malgré l'essor de l'histoire de cette institution depuis une vingtaine d'années, celle de la gendarmerie mobile demeure insuffisamment connue. L'instruction de 1930 reste dans l'ombre des initiatives, au demeurant importantes, du préfet Léprieu, à la Belle Époque. Dans les médias et les travaux du second XXe siècle, les gendarmes mobiles sont souvent dilués dans l'ensemble flou des « forces de police » ou masqués par des références aux seuls CRS. À l'écart des réquisitoires ou des panégyriques, tous stériles, ce colloque veut éclairer la genèse et les évolutions de cette force militaire particulière, l'ensemble de ses missions civiles et militaires, en France et à l'étranger, la formation, l'équipement et l'encadrement de ses membres, l'éventail de leurs modes d'action au regard de l'évolution de la réglementation du maintien de l'ordre, leur vécu et leurs affects au sein des casernes et lors des interventions, leurs épreuves et leur mémoire des événements. Lorsque les sources ou les travaux disponibles le permettent, le regard s'étendra à la toile de fond des choix, déterminants, du décideur politique, des interactions avec une protestation collective non linéaire, des perceptions de la force publique et des contestataires par les médias et l'opinion. Ce colloque d'histoire élargit les perspectives. Il rassemble des intervenants chevronnés et de très jeunes chercheurs. Il s'ouvre aux apports précieux d'autres spécialistes : juristes, sociologues, politologues. Il intègre des témoignages et des réflexions de professionnels du maintien de l'ordre. Ainsi espère-t-il contribuer à une meilleure connaissance de plusieurs questions toujours d'actualité : la professionnalisation et la militarisation de la police des foules, l'adaptation de la formation, des équipements et des modes opératoires aux évolutions de la contestation, les aléas de la régulation de l'emploi de la force et la résurgence d'actes disproportionnés, la circulation internationale des doctrines et des pratiques du maintien de l'ordre, la particularité et l'influence des choix français.

Mercredi 17 novembre - SHD

9h - Accueil Nathalie Genet-Rouffiac (chef du SHD), Jean-Régis Véchambre (président de la SNHPGSAMG), Pr Jacques-Olivier Boudon (directeur du Centre d'histoire du XIXe siècle)

9h15 - Introduction générale Le maintien de l'ordre, objet d'histoire totale ? (Pr Jean-Noël Luc, Sorbonne Université)

Le maintien de l'ordre saisi par le Droit (Pr Roseline Letteron, Sorbonne Université) 10h/10h50 –

Séance 1. Les prémices de la gendarmerie mobile Présidente : Pr Nadine Vivier, Université du Mans

De la guerre des rues à la gestion des protestations collectives ? Armée et maintien de l'ordre au XIXe siècle (Édouard Ebel, docteur en histoire, SHD)

Maintenir l'ordre ou soutenir le pouvoir ? Les gendarmeries mobiles dans la France du XIXe siècle (Pr Aurélien Lignereux, IEP de Grenoble et IUF)

Pause

11h40/12h45 – Séance 2. Genèse et essor de la garde républicaine mobile Président : Pr Philippe Buton, Université de Reims

« Des tranchées aux pavés » : naissance clandestine, affirmation et pérennisation des pelotons mobiles, 1917-1927 (Louis Panel, docteur en histoire, conservateur du patrimoine)

Innovations et formalisation : le maintien de l'ordre par la gendarmerie mobile dans les années 1920-1930 (CDT Laurent López, docteur en histoire, SHD)

Être garde républicain mobile dans les années 1930 (Marie-Charlotte James, professeure certifiée d'Histoire-Géographie)

14h/15h20 - Séance 3. Gardes, GMR, CRS et GR : le maintien de l'ordre entre déconstruction et reconstruction (1940-1950) Présidente : Pr Claire Andrieu, Institut d'études politiques de Paris

La garde, du maintien de l'ordre républicain à celui de l'État français (CDT Jean-François Nativité, docteur en histoire, DELPAT)

Les Groupes Mobiles de Réserve (GMR) : une troupe pour Vichy (Pr Christian Chevandier, Université du Havre)

CRS, gardes républicains, pelotons de gendarmerie de réserve ministérielle (PGRM) : une recomposition des forces du maintien de l'ordre à partir de la Libération (Pr Jean-Marc Berlière, Université de Dijon)

Pause

15h35/16h40 - Séance 4. Les nouveaux fronts des guerres de décolonisation Président : Pr Jacques Frémeaux, Sorbonne Université

La garde républicaine en Indochine : l'action combattante d'une force militaire polyvalente (Aurélien Hermellin, doctorant, Sorbonne Université)

La gendarmerie mobile en Algérie entre maintien de l'ordre et combats (Emmanuel Jaulin, docteur en histoire, Sorbonne Université)

16h40/17h45 - Séance 5. Assurer l'ordre public à l'époque des indépendances Présidente : Pr Raphaëlle Branche, Université Paris-Nanterre

La gendarmerie mobile à la fin du protectorat du Maroc, du maintien de l'ordre à la formation de la gendarmerie royale marocaine (Kaourintina Moigne, professeure certifiée d'Histoire-Géographie)

Alger, 24 janvier 1960 : le piège meurtrier des ultras de l'Algérie française (LCL, ER, Francis Mézières)

Jeudi 18 novembre –

SHD 9h/10h50 - Séance 6. Les mobiles à l'épreuve du terrain, des années 1930 aux années 1970

Président : Pr Walter Bruyère-Ostells, IEP d'Aix, directeur de la recherche historique au SHD

Des mobiles, des tanks et des automitrailleuses. La fin du « bandit d'honneur et d'horreur » dans la Corse des années 1930 (Simon Fieschi, master d'histoire, Sorbonne Université)

Mai 1967 en Guadeloupe : maintenir l'ordre dans un cadre post-colonial (Erwan Navarre, master d'histoire, Sorbonne Université)

Mai 68 de l'autre côté des barricades : une révolution pour la gendarmerie mobile aussi (LCL, ER, Thierry Forest, master d'histoire, Sorbonne Université)

Aléria, 22 août 1975: une réponse opérationnelle discutée (CNE Stéphane Gautron, master de droit, Paris II)

Pause

11h15/12h15 - Séance 7. Formation et équipements Président : Doyen Jean-Yves Daniel, directeur scientifique de la Gendarmerie nationale

De la Libération à Mai 1968, la gendarmerie mobile, « parent pauvre de la police » ? (Arnaud Azéma, master d'histoire, Sorbonne Université)

De l'agression des sens à la percussion des corps : principes et dérives du maintien de l'ordre, 1950-2020 (Dr Patrick Bruneteaux, chercheur HDR au CNRS, CESSP)

14h/15h20 - Séance 8. Adapter le maintien de l'ordre aux nouveaux contextes Président : Bertrand Fonck, Conservateur en chef du patrimoine, Chef du Centre historique des archives, SHD

L'évolution du cadre juridique de la manifestation, de 1935 au début du XXI^e siècle (Pr Thibault Guilluy, Université de Nancy)

OPINT et OPEX: quel emploi de la gendarmerie mobile hors de métropole après 1962 ? (CDT Benoît Habermus, docteur en histoire, CREOGN)

Les mutations de la protestation collective des années 1970 à nos jours, du mouvement des autonomes aux Black Blocs (Dr Cédric Moreau de Bellaing, maître de conférences, ENS)

Pause

15h30/17h - Séance 9. Enjeux et pratiques du maintien de l'ordre aujourd'hui d'après ses acteurs Président : GAR, 2S, Jean-Régis Véchambre

Témoignage. 15h30-15h45 – La formation des gendarmes mobiles au début du XXI^e siècle (GDI, 2S, Pierre Durieux)

Table ronde et discussion avec le public – 15h45-17h (modérateur : GAR, 2S, Jean-Régis Véchambre) Olivier Christen, directeur des Affaires criminelles et des Grâces, ministère de la Justice Éric Jalon,

préfet de l'Essonne Commissaire divisionnaire Olivier Bagousse, chef de la délégation parisienne des CRS GCA Pierre Casaubieilh, commandant les écoles de la gendarmerie

17h - Conclusion générale Fabien Jobard, directeur de recherches au CNRS, CESDIP

Mercredi 1er décembre –

BFM 17h/19h - Séance 10. Les gendarmes mobiles le 6 février 1934 (auditorium de la Banque française mutualiste, 60 rue de la Glacière, Paris, en partenariat avec le séminaire Histoire de l'insécurité et de la sécurité, Sorbonne Université-Centre d'histoire du XIXe siècle)

Accueil - Représentant BFM et Président SNHPGSAMG

Introduction Panorama du maintien de l'ordre à la fin du XIXe (Pr Jean-Noël Luc)

La création de la GRM (CDT Laurent López) L'instruction sur le maintien de l'ordre du 1er août 1930 (GAR, 2S, Jean-Régis Véchambre)

Présentation du documentaire ***Le jour où la République a vacillé : 6 février 1934*** (Didier Sapaut)
Projection du documentaire, suivie d'une discussion avec le public

Exposition au Château de Vincennes du 6 octobre au 2 décembre Les 100 ans de la Gendarmerie Mobile

<https://lavoixdugendarme.fr/index.php/2021/10/11/creation-dune-exposition-pour-les-100-ans-de-la-gendarmerie-mobile/>



Téléfilms et documentaires :

- Sur Canal + le 14 et le 21 octobre (deux épisodes par soirée)
"Dolores, la malédiction du pull-over rouge".

Il s'agit d'une production récente, non encore diffusée, qui associe des acteurs professionnels à des témoins ou commentateurs des affaires Ranucci et Jean Rambla deux affaires criminelles largement instrumentalisées notamment par Gilles Perrault, les avocats (et le film de JM Drach)...

Même pour une cause aussi noble que la dénonciation de la peine de mort, l'affaire en elle-même méritait un vrai et sérieux travail d'enquête...

<https://www.facebook.com/canalplus/videos/226412472733023>

Pour mémoire et rappels deux livres sérieux sur l'affaire Ranucci :

Gérard BOULADOU, *Autopsie d'une imposture. Toute la vérité sur le pull-over rouge*. Editions Pascal Petiot, 2006

Jean-Louis VINCENT, *Affaire Ranucci. Du doute à la vérité*. Editions François Bourin, 2018.

Et ce n° des *Cahiers d'études pénitentiaires et criminologiques* (n°57) publié par

Le laboratoire de recherche et d'innovation de la DAP

« La peine de mort, une histoire pénitentiaire. Le régime carcéral des condamnés à mort. 1939-1981 ».

Pour accéder au texte :



Cahiers_etudes_penit
entiaires_et_criminolo

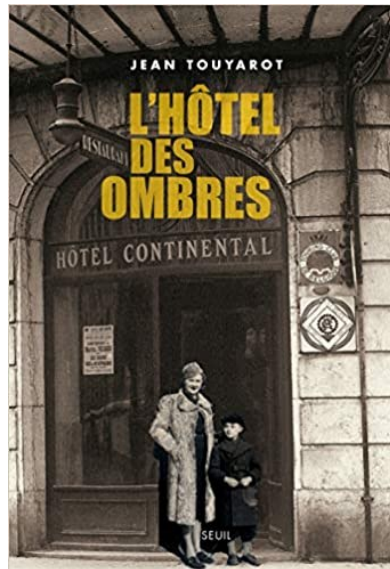
- **Le documentaire consacré à l'Institut dentaire**, écrit par votre serviteur et Arnaud Gobin, réalisé par Joseph Beauregard (« Règlements de comptes à l'institut ») produit par les films des tambours de soie, a été sélectionné au festival du documentaire historique de Pessac (18-20 Novembre)
Il sera diffusé sur la chaîne Histoire vers la mi-décembre.
À suivre...

Ouvrages, articles, magazines...

Les confinements successifs n'ont pas eu que des inconvénients ! Ils ont permis d'écrire et... de lire.

Sans développements excessifs, vous trouverez ci-dessous une liste d'ouvrages que je me permets de vous recommander à des titres divers. Certains ont été édités il y a un temps certain, mais cela n'a en rien amoindri leurs qualités.

- Jean TOUYAROT, *L'Hôtel des ombres*. Le Seuil, 2011.



Je sais, j'ai du retard dans mes lectures ! mais ce livre est d'une telle qualité que je m'en voudrais de ne pas vous le signaler.

La débâcle, l'occupation, la libération... vus à travers les yeux d'un enfant – l'auteur – racontées dans un style de grande qualité...

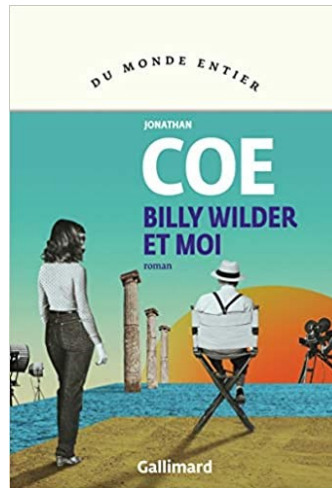
Présentation éditeur :

Pendant toute la Seconde Guerre mondiale, l'hôtel Continental de Pau, d'abord situé en zone libre, a recueilli des dizaines et des dizaines de réfugiés. Parmi eux, de nombreux juifs, traqués par Vichy et les nazis, qui tentaient de gagner l'Espagne toute proche et bénéficiaient de la complicité du personnel hôtelier. Tout change en novembre 1942, lorsque les Allemands franchissent la ligne de démarcation qui coupe la France en deux. Les militaires de la Wehrmacht réquisitionnent alors deux étages du Continental, lequel n'en continue pas moins d'héberger clandestinement des familles juives. Pendant de longs mois, jusqu'au départ des occupants, soldats allemands et réfugiés vont ainsi cohabiter sous le même toit...

- Jonathan COE, *Billy Wilder et moi*. Gallimard, 2021.

Je sais : rien à voir avec la police, mais un bijou d'humour, de sensibilité, d'émotion... par un écrivain britannique qui prend une autre dimension avec ce livre.

Si de surcroît vous êtes amateur de cinéma et un inconditionnel de l'auteur de *Certains l'aiment chaud*, *La Garçonnière*, *Avanti*, , *Un deux Trois*... vous allez vous régaler.

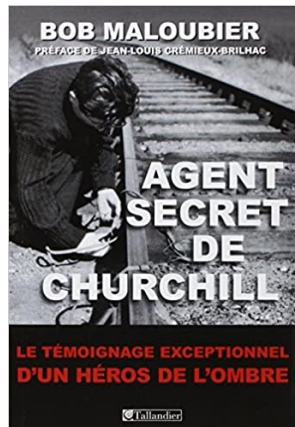


Bob MALOUBIER, *Agent secret de Churchill*, Tallandier 2011.

En règle Générale, comme la plupart des historiens, je me méfie des témoignages qui, la plupart du temps, comportent une large part de reconstruction et où l'imagination l'emporte largement sur la mémoire. C'est encore pire pour les gestes héroïques racontés 60 ans après... le tout habillé, de surcroît, d'un titre et d'une couverture racoleurs...

Et pourtant, je ne saurais taire l'intérêt – le plaisir ?- que j'ai pris à la lecture de ces aventures décrites dans un style vif et entraînant d'un jeune Français qui rêve de gagner l'Angleterre pour devenir pilote dans la RAF et qui, par des détours inattendus, va s'engager au SOE britannique à Alger en décembre 1942 pour échapper aux autorités vichistes qui y sévissent encore. Après un entraînement poussé en Grande Bretagne, notre jeune héros va participer à des opérations de sabotage en Normandie avant d'être parachuté dans le Limousin auprès de Guingouin. Parmi d'innombrables épisodes, on lira avec intérêt et curiosité ces « détails marginaux » qui font tout l'intérêt de ce témoignage anticonformiste à l'humour corrosif : la situation à Tunis et Alger entre le débarquement américain et l'assassinat de Darlan ; le trouble personnage et agent triple que fut Henri Déricourt ; ce qu'on pense au SOE des attentats aveugles et inutiles sources de représailles sanglantes menés par les communistes contre les soldats Allemands ; l'atmosphère du Paris libéré de septembre à décembre 1944 ; mais aussi de très beaux et émouvants portraits des femmes du SOE arrêtées et assassinées par les Allemands, etc...

Un chapitre « post mortem » donne des pistes et ouvertures intéressantes sur les destins ultérieurs des principaux personnages croisés au fil des années par le narrateur qui connut bien d'autres aventures après-guerre.

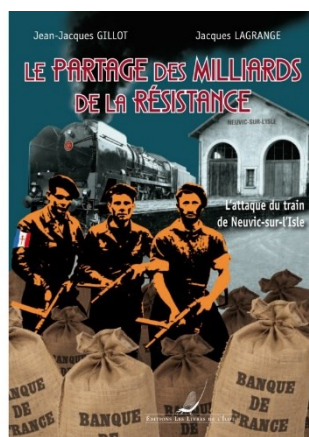


L'ouverture des archives permet de reprendre, préciser des recherches précédentes. Deux exemples :

- Jean-Jacques GILLOT et Jacques LAGRANGE, *Le partage des milliards de la Résistance : l'attaque du train de Neuvic-sur-l'Isle*. 2021, Neuvic sur l'Isle, les éditions de l'îlot. (Éd. Augmentée)

Le 26 juillet 1944 en gare de Neuvic (Dordogne) fut commis au détriment de la Banque de France, un spectaculaire hold up. Jacques Lagrange, décédé depuis, et JJ Gillot avaient publié en 2004 une étude qui faisait le point sur une des opérations les plus rémunératrices montées par la Résistance. Après avoir repris ses recherches dans des fonds jusqu'alors inaccessibles, interrogé des témoins négligés, JJ Gillot complète cette première étude notamment pour préciser le destin de ces milliards et leur utilisation, dévoiler politiciens et affairistes qui ont agi en sous-main.

<https://www.youtube.com/watch?v=M9kVTjtm6PU&t=15s>



● Pierre ABRAMOVICI, *Skolnikoff, le plus grand trafiquant de l'Occupation* (N^{lle} édition mise à jour), Chronos/Nouveau Monde-éditions

« Quand un livre se termine, on croit pouvoir tourner la page, passer à autre chose. Pourtant après sa première publication en 2014, il restait encore trop de légendes, trop de questions sans réponse. Et surtout trop d'archives encore fermées.

On ne connaissait toujours pas les circonstances de la mort de Skolnikoff et s'il l'était réellement au moment où on l'a dit. Pas davantage l'énormité de ses biens qu'ils fussent les siens ou ceux acquis pour le compte de l'occupant allemand. Il fallait donc continuer les recherches ne serait-ce que par curiosité.

Skolnikoff a été présent en France et à Monaco. Dans deux autres ouvrages j'ai décrit ce que fut la seconde guerre mondiale en principauté mais si l'on a compris les desseins de Berlin concernant Monaco, on ne sait toujours pas comment étaient organisés les services spécialisés allemands, de quelle administration ils procédaient. On ne sait pas de qui Skolnikoff dépendait, en dehors de quelques personnages de terrain dont son officier traitant, le SS Fritz Engelque.

Par ailleurs Skolnikoff dérange toujours, des décennies après la seconde guerre mondiale. Il y a encore des intérêts en jeu, notamment autour de son immense patrimoine immobilier saisi à la libération.

La présente version ne prétend pas démêler l'histoire complexe de cet homme qui pourrait être un personnage de roman, mais l'ouverture de nouvelles archives amène de nouvelles réponses et résout plusieurs énigmes. »

Ces propos me ravissent : l'histoire n'est jamais bouclée, n'est jamais terminée. Les historiens sont par nature et par essence - c'est même l'une de leurs qualités essentielles et indispensable - des révisionnistes, c'est-à-dire des gens qui sont amenés à réviser, préciser leurs écrits, revoir leurs conclusions, au fur et à mesure de l'ouverture de nouvelles archives, de nouveaux témoignages. Il en est de même de toutes les sciences bien sûr : on imagine mal que la physique en soit restée à l'époque de Newton. Avec de nouvelles archives notamment au service historique de la défense de Vincennes, avec celles de la DGSE, de services de renseignement espagnols, des archives monégasques, etc, Pierre Abramovici a donc repris son bâton de pèlerin et approfondi ses conclusions. Ses nouvelles hypothèses sont assez décoiffantes sans pour autant lever tous les doutes.

● Emmanuel THIEBOT, *Le Scandale oublié de la III^e République. Le Grand Orient de France et l'affaire des fiches*. EKHO / Dunod, 2021 (8,90 €)

Au lendemain de la crise politique et des troubles qui accompagnèrent l'affaire Dreyfus et menacèrent la république au tournant des 19^e et 20^e siècles, le rôle joué par des officiers et non des moindres dans l'affaire, officiers dont on découvrit l'hostilité à la république et l'engagement cléricale, amena Waldeck Rousseau à souhaiter mettre fin au désordre de l'armée en l'épurant de ses éléments les plus réactionnaires et

surtout en assurant la promotion d'officiers républicains systématiquement écartés par les commissions de classement. Pour républicaniser l'armée son choix se porta sur le général André qu'il nomma ministre de la Guerre. « Doctrinaire sec, résolu et sans nuance, doublé d'un esprit rigoureux et systématique » ce dernier se mit à la besogne. Il utilisa les loges maçonniques devenues des agences de renseignement au service de la république pour mettre en place un système d'espionnage et de délation. Ce système aboutit à la rédaction de près de 20 000 fiches concernant les opinions politiques et religieuses, les fréquentations, l'éducation des enfants des officiers hostiles à la république. Le scandale de l'affaire des fiches, découvert en 1904, dans le contexte des lois sur la laïcité du ministre Combes, a secoué une république déjà bien ébranlée et sans doute contribué à approfondir un fossé déjà conséquent au sein de la société militaire.

À partir de nombreuses archives dont celles de la franc-maçonnerie, Emmanuel Thiébot nous rappelle cet épisode politique oublié mais essentiel et en détaille avec rigueur ressorts et conséquences : un appendice oublié de l'affaire Dreyfus et – peut-être ?- l'origine de la haine de Pétain contre la maçonnerie.

● Pierre ABRAMOVICI, *Londres-Vichy. Liaisons clandestines*. Paris, Nouveau Monde éditions, 2019.

Entre 1940 et 1943, alors qu'officiellement Londres soutient la France libre, la Grande-Bretagne accueille un consulat général non officiel de Vichy ainsi que 17 consulats vichystes et neuf missions commerciales soient plus de 200 fonctionnaires. Durant trois ans il y aura donc deux Londres, l'un vichyste, l'autre gaulliste qui vont se croiser dans les mêmes administrations, avec les mêmes interlocuteurs.

Londres a signé avec Vichy pas moins de quatre accords économiques secrets, basés sur un fonds de réserve de 18 milliards de francs appartenant à la France et déposé à la banque d'Angleterre. Ces liquidités considérables serviront à soutenir une partie de l'effort de guerre de la Grande-Bretagne et ont permis d'empêcher de nombreuses entreprises britanniques de fermer leurs portes.

Pendant qu'à Londres l'administration maintient officiellement la souveraineté de Vichy, les deux gouvernements vont conduire de nombreuses négociations politiques économiques secrètes en zones neutres comme le Portugal ou l'Espagne et prétendument neutres comme le Maroc. En vérité la Grande-Bretagne manipule Vichy, utilise son argent et essaie d'entraîner les colonies françaises dans la guerre. En observateurs, les Américains jouent leur propre partition avec Vichy et le général De Gaulle dont tout le monde se méfie. Quant aux Allemands, ils tolèrent ce double jeu quand ils n'interviennent pas directement dans les négociations.

À partir d'archives inédites ce livre reconstitue l'histoire secrète d'un pan méconnu de la seconde guerre mondiale, une partie d'échecs à 4, un marché de dupes pour Vichy, pour le plus grand profit d'un seul : la Grande-Bretagne.

Le parti pris de cet ouvrage est donc d'étudier, du point de vue britannique, les relations discrètes et souvent secrètes entre Londres, le Commonwealth, Vichy. Cet angle d'attaque rend la lecture – ardue du fait des données économiques indispensables qui y sont étudiées – de cet ouvrage indispensable sur un sujet à peine effleuré par l'historiographie française. Comme le rappelle l'auteur, citant Lord

Palmerston un premier ministre du Royaume-Uni du XIXe siècle : « L'Angleterre n'a pas d'amis ou d'ennemis permanents elle n'a que des intérêts permanents ».

- **Gilles Favarel-Garrigues, Laurent Gayer**, *Fiers de punir. Le monde des justiciers hors-la-loi*, Paris, Seuil, 2021, 346 p



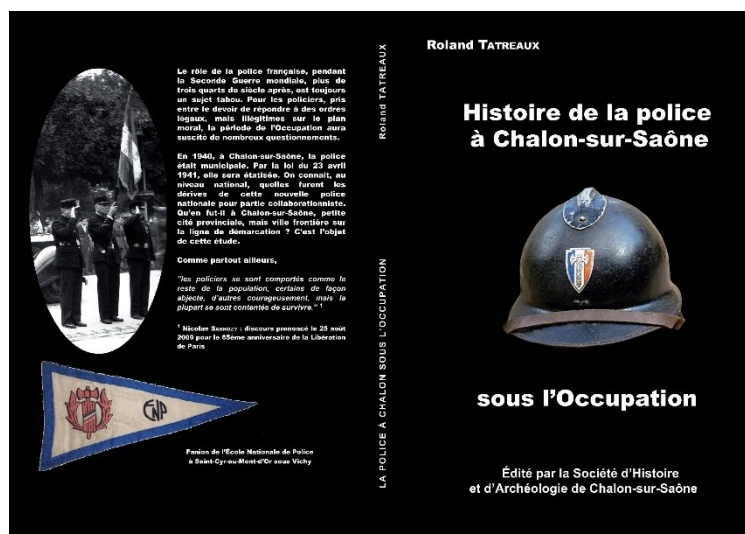
SEUIL

Dont vous retrouverez la recension par Michel Porret ici :

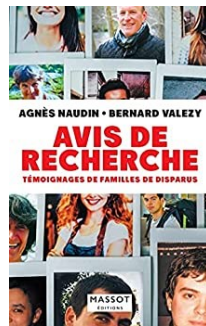


Fiers de punir.doc

- **Roland TATREAUX**, *Histoire de la police à Chalon-sur-Saône sous l'occupation*, 2021, Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône, 9, rue PHILIBERT GUIDE , CHALON SUR SAONE
L'activité au quotidien sous l'Occupation – entre impératifs du gouvernement, pressions allemandes et résistance - de la police d'une ville moyenne et l'application compliquée de la loi de 1941. Un autre exemple de l'apport irremplaçable des « amateurs » qui pallient les carences de l'histoire « académique » ou la complètent.



- Agnès NAUDIN et Bernard VALEZY, *Avis de recherche : témoignages de familles de disparus*. Massot, 2021.



4^e de couv.

Chaque année, il y a environ 70 000 disparitions inquiétantes en France. Beaucoup d'affaires sont classées sans suite, laissant parents et enfants, amis et collègues démunis. Pour faire entendre leur désarroi et leur combat, Bernard Valezy et Agnès Naudin sont allés à la rencontre des familles de disparus. Il en ressort une série de portraits poignants, comme celui du jeune Valentin Mousset, qui ne reviendra jamais de sa mission humanitaire en Inde, ou des randonneuses Monique Thibert, Marie-Christine Camus et Anne-Marie Arnal, qui disparaissent dans des circonstances très semblables. D'autres affaires non résolues laissent penser qu'il pourrait s'agir de meurtre : ainsi Eric Foray, Hamed Hamadou, Jean-Christophe Morin ou Lucie Roux, ont-ils pu croiser le chemin de Nordahl Lelandais...

- Yves COUBRONNE *Flic des Stups*. Les éditions St Honoré, 2021.

Policier à la 4^{ème} division de Police Judiciaire à Paris puis à Lyon, il crée en 1992 le groupe d'enquêtes antidrogues de LYON 5/9 au sein de la Sécurité Publique du Rhône.

Même avec peu de moyens humains et matériels, il est possible de créer de l'insécurité chez les dealers et trafiquants de drogues

Revue

- Le dernier n° de *Questions Pénales* du CESDIP : "Élucider et poursuivre. Une analyse par type d'infraction de l'activité des parquets (2012-2019)"



QP_Elucider et
poursuivre (web).pdf

- le n° 2 de la revue des Amis d'Octave Mirbeau, *Octave Mirbeau- Études et actualités*, 480 pages, 140 illustrations, 26 € franco...

C'est la revue qui poursuit le combat et la mission des 26 n° des anciens *Cahiers OM*. Soit en tout quelque 11 000 pages...

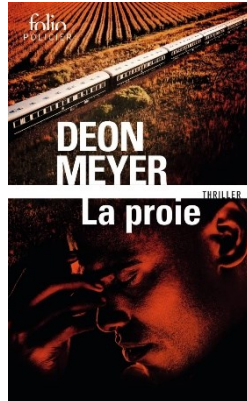
Le sommaire du n° 2 : [https://www.fabula.org/actualites/octave-mirbeau-etudes-et-actualites_100748.php?fbclid=IwAR1gRxN6e9D-MlaDZceR-guDx-](https://www.fabula.org/actualites/octave-mirbeau-etudes-et-actualites_100748.php?fbclid=IwAR1gRxN6e9D-MlaDZceR-guDx-31Lx0SDAbWKjkyRRi_4wT_cCvcFDuvUlw)

[31Lx0SDAbWKjkyRRi_4wT_cCvcFDuvUlw](https://www.fabula.org/actualites/octave-mirbeau-etudes-et-actualites_100748.php?fbclid=IwAR1gRxN6e9D-MlaDZceR-guDx-31Lx0SDAbWKjkyRRi_4wT_cCvcFDuvUlw).

- *La Revue de l'IPA* (International Police Association) , avec notamment un article du président de la SLHP sur la « féminisation de la police »

♥ Dans le noir du roman...

■ DEON MEYER



Dans une production bouillonnante et inégale de polars – et je suis loin, très loin de tout connaître évidemment – le sud-africain Deon Meyer me paraît – avec Don Winslow – un auteur essentiel, à lire et à connaître.

Dans une œuvre aux facettes sans cesse renouvelées, La Proie (Série Noire, 2018) marque le franchissement d'un nouveau pas. L'auteur y aborde le thriller d'espionnage dont la dimension politique n'est pas la moindre qualité. Un livre amer sur la réalité de la RSA d'aujourd'hui...

■ Rémy BOREL, Un flic dans la brume, Les éditions Sydney Laurent.

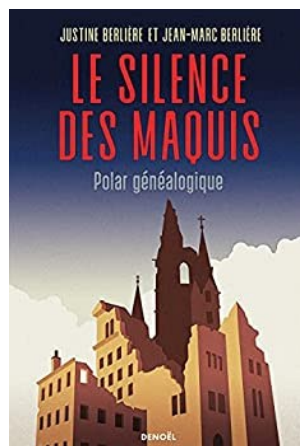


Paris sous l'occupation, l'inspecteur André Michel est chargé d'enquête auprès de la brigade de voie publique à Paris. Le métier s'apparente à un chemin de croix de plus en plus sinueux à côtoyer les nazis de la capitale, les truands collabos ou les résistants truands.

Écrit par un policier de la préfecture de police sur un policier de la préfecture de police sous l'occupation nazie ce livre - œuvre du commandant de police chef de la brigade des mineurs en Seine-Saint-Denis - repose sur un vécu, un travail documentaire et des lectures qui lui donnent son aspect réaliste.

Il interroge notamment avec acuité la conscience professionnelle des policiers dans les moments de doute démocratique.

■ Justine Berlière et Jean-Marc Berlière, Le Silence des maquis. Denoël, 2021.



La tentation était trop forte de passer de l'autre côté du miroir et d'utiliser la fiction pour dire ce qu'il est difficile d'écrire sans porter tort aux personnages cités, sans blesser la chronologie.

Dans cette histoire et cette quête sur trois siècles tout est faux. Un polar généalogique atypique, roman-vrai/vrai-roman, écrit à quatre mains par un historien et une archiviste.

FAQ :

Pour ceux qui recevraient cette
« Lettre aux amis... »
pour la première fois :

Q/ Comment et pourquoi suis-je destinataire de cette *Lettre* ?

R/ Si vous ne l'avez pas demandé vous-même, il y a de fortes chances que vous ayez été « balancé » par un/des ami(s) : cherchez le(s)quel(s)

Q/ Je ne suis pas un ami de la police ! (ton scandalisé)

R/ Cette « *Lettre* » (dont le titre est inspiré de la rubrique « Deux mots aux amis » d'un journal libertaire du début du XX^e siècle) parfaitement informelle et à fréquence irrégulière, a pour but de diffuser les informations - publications de livres ou d'articles, soutenances de thèses, colloques ou journées d'études - en rapport avec l'histoire, la recherche, la réflexion, les archives et sources... concernant peu ou prou le domaine policier (gendarmerie comprise !)...

Il n'est donc pas nécessaire d'aimer la police (ou la gendarmerie) pour en être destinataire : s'intéresser à l'histoire d'institutions qui jouent un tel rôle dans l'Histoire et occupent une place si délicate dans la démocratie, suffit...

Ceci dit si vous souhaitez ne plus figurer sur la liste des destinataires, rien de plus simple : répondez à ce courriel avec la mention « STOP ! »

En revanche si vous connaissez des gens susceptibles d'être intéressés par ces nouvelles, n'hésitez pas, soit à leur faire suivre ce courriel, soit à nous transmettre leurs adresses électroniques (voir 1.) : nous ne livrons jamais le nom de nos informateurs !

Si vous souhaitez connaître ou recevoir les *Lettres* précédentes, il suffit de le demander... ou d'aller consulter les Archives du site <http://politeia.over-blog.fr/>

Dernier détail : le rédacteur de ce courriel ne saurait tout connaître de ce qui paraît et se fait dans le domaine... ce qui explique les éventuelles lacunes et absences...

Là encore, le plus judicieux est de me prévenir, un mél et je transmettrai bien volontiers l'information...

jMb